


## INFO ASA BASKET : RENOUELEMENT OU CREATION DES LICENCES SAISON 2019-2020

 <p><b>Dates d'inscription :</b> Vendredi 14 Juin de 17h00 à 19h00 et Samedi 22 juin de 10h à 12h.</p> <p style="text-align: center;"><b>Salle de convivialité de Tabarly</b></p>	Imprimé de demande de licence (joint à ce courrier)	Partie gauche	SANTÉ	Compléter le certificat médical (création/mutation) ou le questionnaire de santé (renouvellement)
	Règlement de la licence	Partie droite	Surclassement et pratique sportive	Le surclassement (validé par la commission technique du club) concerne le licencié qui joue en 2ème année de sa catégorie : 2002, 2003, 2005, 2006, 2007, 2009 et 2011. Le surclassement est automatique sans certificat médical pour les juniors de 2000 et 2001.
	<p>Le règlement sera effectué le jour de l'inscription et pourra se faire en : Espèces / Chèque bancaire / Pass sport et coupons sport / Chèques vacances / Comité d'entreprises.</p> <p>L'encaissement du règlement se fera en octobre Des facilités de paiement peuvent être accordées. Les demandes de licence ne seront envoyées au Comité que lorsque le règlement aura été effectué. 1/2 tarif sur la 3ème licence la moins élevée d'une même famille et gratuité à partir de la 4ème. Aucun remboursement ne sera effectué après remise du dossier complet.</p>			

<b>Pack 2019-2020</b>	<b>le pack tombola attribué à chaque licencié joueur comprend un carnet de 10 billets de tombola d'une valeur totale de 20€. Il est déjà ajouté au règlement de la cotisation de chaque licence.</b>
-----------------------	--

Les tarifs des cotisations pour la saison 2019/2020 sont les suivants :			<i>A Savoir :</i>
<b>Catégories</b>	<b>Année</b>	<b>Cotisation pack inclus</b>	<p>=&gt; <b>Si non inscription en juin, majoration de 10% sur le tarif de la licence et licencié non prioritaire</b></p> <p>=&gt; Chaque licencié doit prendre connaissance de la <b>charte</b> du basketteur mis à disposition sur le site de l'ASA, la signer et la remettre au moment de son inscription : <b>elle résume les droits et les devoirs de tout licencié de l'ASA et notamment l'obligation de respecter les désignations d'arbitrage et de table de marque ( à partir de la catégorie benjamin(e) )</b></p> <p>=&gt; Chaque licencié doit également compléter et signer les formulaires <b>DROIT A L'IMAGE</b> et <b>DONNEES PERSONNELLES</b>.</p> <p>=&gt; <b>Surclassement</b> : Il est demandé par le club pour tous les enfants en 2ème année de chaque catégorie. Pour la saison 2019/2020, sont concernés les licenciés né(e)s en 2011, 2009, 2007, 2005, 2003 et 2002. Le surclassement permet à l'ASA Basket d'avoir la possibilité de faire jouer exceptionnellement un licencié dans une équipe de catégorie supérieure.</p> <p>=&gt; <b>Assurance</b> : l'option A est souscrite automatiquement, incluse dans la cotisation et réglée par le club. <b>L'option C (qui inclut l'option B) est fortement conseillée pour les licenciés salariés.</b></p>
Seniors et Loisirs	à partir de 1999	170 €	
U 20 -Juniors	2000 -2001-2002	165 €	
U 17 – Cadets	2002-2003-2004		
U 15 – Minimes	2005-2006	145 €	
U 13 – Benjamins	2007-2008		
U 11 – Poussins	2009-2010	130 €	
U 9 – Mini Poussins	2011-2012		
Ecole de Basket	2013-2014	110 €	
Frais de mutation et de licence T	Tarif <b>UNIQUE</b> à compter de la catégorie <b>U15</b>	60 €	

<b>TRES IMPORTANT :</b>	
=> Pour toute création de licence, remettre au moment de l'inscription : certificat médical et copie d'une pièce d'identité (carte identité, passeport ou livret de famille). => Nouveauté 2019-2020, une photo d'identité numérisée devra être fournie par mail par tous les licenciés (c.licences@asabasket.asso.fr) en identifiant par <b>Prénom et Nom</b> la photo.	
La commission Licences : Maryse DAUFFOUIS 136 rue Renée 49100 ANGERS Tél : 06 89 56 50 36 c.licences@asabasket.asso.fr	Association Sportive d'Avrillé Basket Ball Stade Auguste Delaune Secrétariat : 14 rue Jean Monnet 49240 Avrillé Site internet : www.asabasket.asso.fr

Merci de votre coopération